

# Pour que le City Management soit véritablement profitable

**Verre de l'amitié mais aussi occasion de rencontre et d'échange avec les groupements amis et les décideurs du monde politique, l'apéritif de janvier de l'ACL s'est en toute logique focalisé cette année sur les deux grands évènements qui ont marqué ces derniers mois l'actualité du commerce: l'entrée en vigueur de la Convention collective de travail et le lancement du projet de City Management.**

La Coupole du Lausanne Palace était noire de monde ce lundi soir 29 janvier dernier pour le traditionnel apéritif de début d'année offert par l'Association des commerçants lausannois (ACL). Il faut dire que cette édition était à marquer d'une pierre blanche. Que de chemin parcouru en effet depuis janvier 2006! D'abord avec l'entrée en vigueur de la Convention collective de travail pour le commerce de détail (CCT) et l'extension de l'horaire du samedi qui lui est liée. Ensuite avec l'acceptation toute récente par le Conseil communal de Lausanne de la mise en place d'un City Management, aboutissement, rappelons-le, de nombreuses années de travail accomplies par DECLIC (Développement économique du commerce lausannois et des intérêts communs). Au nom de la Municipalité de Lausanne, Olivier Français est venu s'associer à l'optimisme général. Tout en rappelant que cela s'inscrit dans un vaste plan de dynamisation de la Ville en termes d'urbanisme et de transports également, la prochaine mise en service du m2 n'étant pas la moindre.

## Un choix de société

Présidente de l'ACL, Madame Martine Fiora-Guttman a souligné que l'année sera consacrée tout entière à la mise en œuvre du tout nouveau City Management. «J'éprouve un grand plaisir face à ce projet qui voit le jour après cinq ans de réflexion, d'études, de travail et de séances d'information dans le but de convaincre du bien-fondé d'une telle démarche. Un économiste disait que le moteur indispensable du développement, c'est le besoin. De retour d'un voyage au Vietnam, j'ai retenu que pendant cette même durée de cinq ans une cité balnéaire pouvait accueillir des milliers de personnes surgissait de terre.» Enthousiaste, mais réaliste, la présidente a insisté sur la nécessité d'une cohésion totale dans ce type de projet. «Soyons très attentifs à ne pas nous reposer sur nos lauriers. J'invite tous les commerces à tirer à la même corde et bien entendu dans la même direction. Et à ceux qui pensent pouvoir jouir sans effort des retombées du

City Management, je leur dis clairement qu'ils se trompent. Aujourd'hui, c'est un choix de société qui nous est proposé.»

Et d'ajouter que le City Management permettra de pérenniser les diverses manifestations existantes, telles que BD Fil, Halloween, Fêtes de Noël, tout en favorisant l'éclosion de nouveaux événements destinés à l'ensemble des citoyens. Last but not least: «Le nouveau financement permettra aussi de faire revivre les associations de quartier puisqu'une partie des fonds leur sera rétrocédée.» Seule ombre au tableau aux yeux de Madame Fiora-Guttman: «Bien que positive, notre campagne de recrutement n'a pas rapporté les fruits que nous escomptions. Nous remettons l'ouvrage sur le métier et comptons sur votre appui pour convaincre les nombreux indécis.»

## Etat d'esprit essentiel

Président du Trade Club, groupement de treize grands commerces du centre-ville, Charles-André Kohler a adressé un vibrant



Association des Commerçants  
● ● ● ● ● ● ● ● Lausannois



PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Christian Masserey, secrétaire général de l'ACL (à la tribune), Charles-André Kohler, président du Trade Club, et Martine Fiora-Guttman, présidente de l'ACL, ont rappelé les enjeux de la nouvelle Convention collective de travail tant pour le commerce de détail que pour la prospérité de la commune de Lausanne.

appel à tous les partenaires sociaux de la CCT de respecter les nouvelles règles du jeu.

«Explication, compréhension, accompagnement, patiente même, doivent mener au but, a-t-il insisté. Cette mise en place dépend donc autant de l'application des conditions cadre que de l'esprit dans lequel notre partenaire Unia effectuera son travail.»

Une pointe d'appréhension dans la voix: «Pour être franc, c'est ici que réside ma crainte. Quelques signes avant-coureurs font penser que l'état d'esprit de lutte syndicale, des contrôles rigoureux et chicanes ainsi qu'une certaine incitation publique pourraient être utilisés. Ce serait très grave et pourrait mener à un dialogue de sourds, voire à l'interruption de la bonne collaboration entamée en 2004.»

Charles-André Kohler est convaincu que «La qualité des conditions de travail dans le secteur de la vente, autant que la pérennité des petits et grands commerces en ville, établiront des conditions de base pour la mise en place d'un City Management et d'un marketing urbain.» Et d'avertir qu'un échec de la convention pourrait entraîner d'autres. «Lausanne s'est passée de convention durant des décennies. Laissons-lui un peu de temps pour devenir la référence. Cœuvrons pour que tous les commerces rejoignent le bon wagon dans les délais les plus courts.»

### Langage chiffré

S'exprimant en qualité de Secrétaire général de l'ACL, Christian Masserey a livré le résultat de l'enquête annuelle effectuée

auprès des membres, véritable baromètre de la situation économique du commerce lausannois.

«Pour rappel, en 2005, 30% des commerces qui ont répondu à notre enquête disaient avoir augmenté leur chiffre d'affaires. La situation s'est quelque peu améliorée en 2006, puisqu'ils sont 40% dans cette situation. En 2005 encore, 36% des échoppes avaient vu leur chiffre diminuer. Elles ne sont que 30% à le dire pour 2006. Ces chiffres corroborent dans les grandes lignes les différentes informations qui ont pu être lues dans diverses publications augurant d'une bonne conjoncture en 2006.»

L'étude de l'ACL révèle aussi que 42% des commerçants qui y ont répondu comptent stabiliser leur chiffre en 2007, que 33% espèrent rebondir, et que 18% craignent de voir leurs affaires diminuer. Enfin, pour 2006, 51% des employeurs avaient choisi d'accorder une indexation des salaires; pour 2007, ils sont 56% à avoir pris cette décision.

### Question de fond

Depuis l'entrée en application de la CCT, certains commerçants s'interrogent sur l'opportunité d'un tel accord. Ils peinent à en saisir l'utilité, dès lors que les relations de travail sont régies par la loi fédérale sur le travail et le Code des obligations. Christian Masserey estime que pour répondre à cette question il convient de puiser quelques éléments dans les fondements du système économique de notre pays. Le Secrétaire général de l'ACL rappelle qu'en Suisse, les corporations ont toujours joué un rôle important. Qu'elles se sont organisées au fil des ans de telle sorte qu'elles puissent définir elles-mêmes la plupart des conditions nécessaires à la bonne marche de la profession. «Le développement de ce corps intermédiaire, c'est-à-dire entre l'Etat et le citoyen, a favorisé l'adoption par le législateur de dispositions raisonnables et suffisamment larges pour permettre aux partenaires sociaux de jouer un rôle significatif.»

### Matière à réflexion

Concrètement, l'article 9 de la loi sur le travail fixe la durée maximum de la semaine de travail à 45 heures pour les travailleurs occupés dans les entreprises industrielles ainsi que pour le personnel technique, les autres employés et le personnel de vente. Cette durée est de 50 heures pour les autres travailleurs. «On pourrait raisonnablement imaginer que les horaires de travail dans les entreprises soient aménagés conformément aux dispositions de cette loi. Pourtant, le nombre moyen d'heures effectuées par semaine s'élève à 42 heures. Soit trois, ou huit, de moins que le maximum.» Quelles sont les raisons d'une telle largesse? «Peut-être le fait qu'une large majorité a compris qu'il était préférable de s'engager activement dans la fixation des conditions de travail en collaborant avec les représentants des syndicats. Ce qui permet, entre autre, de s'as-

surer que l'Etat n'interviendra que de manière limitée dans des affaires concernant avant tout les employeurs et les travailleurs.» Et de fustiger l'exemple français de la semaine de 35 heures, alors qu'une bonne partie des travailleurs n'en veut pas. Christian Masserey conclut: «En Suisse les partenaires sociaux ont l'immense privilège de fixer ensemble et de manière responsable une partie des conditions de travail à leurs membres. C'est bien la notion de responsabilité individuelle, même si le législateur a tendance à la malmener depuis quelques années, qui a permis de faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui.» Alors, à quoi sert une CCT? «Elle nous permet d'être acteurs et non pas spectateurs de notre économie.»

### Fêtes réussies pour tous

Pour la cinquième année consécutive, l'Association des Fêtes de Noël à Lausanne – composée de Lausanne Tourisme, la Ville de Lausanne et DECLIC – a honoré en beauté les Fêtes de la Nativité durant la période de l'Avent.

Le Marché de Noël, composé de 50 chalets, s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 24 décembre sur la place St-François. Ce petit village dans la ville a accueilli, dans une ambiance chaleureuse et festive, encore davantage d'amateurs de produits de Noël divers, comestibles ou non, comme le traditionnel vin chaud.

S'agissant des soirées, le commerce lausannois a bénéficié, pour la première fois, d'une troisième nocturne. Si le chaland s'est montré timide au début du mois de décembre, il s'est exprimé sans complexe, en terme d'achats, sur la dernière quinzaine.

A chaque nocturne, plus de 400 artistes ont déambulé dans les rues commerçantes et, pour la troisième année consécutive, la plus grande et plus belle Crèche vivante de Suisse a remporté un vif succès. Quant à la maison en pain d'épices d'Hansel et Gretel, elle fait le bonheur des petits depuis deux ans déjà.

Il paraît clair que Lausanne s'est forgée une jolie réputation de ville accueillante et animée durant la période de l'Avent. Preuve en est la fréquentation qui n'a cessé d'augmenter depuis cinq ans. Quant au site Internet, il reçoit de plus en plus de visiteurs.

Force est dès lors de constater que cette cinquième édition est une réussite! Et tout un chacun peut s'attendre à de magnifiques surprises et à des nouveautés attrayantes pour l'édition 2007. Alors, nous vous donnons rendez-vous dans huit mois pour une expérience, à nouveau, féérique!



PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le Municipal Olivier François s'est félicité des excellentes relations désormais bien établies avec les milieux économiques.